

## Les échos du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté divers points :

CLETC. - Le rapport de la CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de charges) de la CAE (communauté d'agglomération d'Épinal) vient de paraître et verra la commune toucher la somme de 99 691 €, soit 7 € de plus que l'an passé.

Protection sociale. - Le conseil a adopté à l'unanimité la participation communale au contrat groupe « mutuelle » à hauteur de 8 € par mois et par agent et ce, à dater du samedi 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Logement communal. - Le maire a donné l'information selon laquelle le logement communal, situé dans le bâtiment de la mairie, libre depuis le 30 novembre dernier, est désormais loué, le bail débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce logement, de type F3, sis au 7, rue du Pont-Tournant, est donc loué au prix de 407 € par mois, plus 50 € de charge (caution d'un loyer à verser).

Population. - Selon les chiffres de l'Insee (institut national de la statistique et des études économiques), la population sanchéenne, au 11 décembre 2021, est de 979 habitants, soit le même chiffre qu'en 2018.

Commission artistique et culturelle. - Celle-ci a été créée dernièrement, dans le cadre de l'organisation du théâtre de verdure. Elle devrait être composée de membres de la CAE, du comité des fêtes, de membres d'associations et d'élus locaux. Ces derniers ont d'ailleurs été désignés et c'est ainsi que Gilles Dubois (maire), Patrick Vincent, Maxence Gaillard, Eva Colombiano, Vanessa Pizard, Pascal Colin et Murielle Carnet intégreront cette commission.